

Réf: Dossier 325679

Avis de constitution

SOCIETE « YOBERRABI »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, NON LOIN  
DE LA STATION CORLAY, Lot 20, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YOBERRABI »

Objet : - Construction de monuments funéraires (tombes, caveaux coulissants, chapelles).

- Vente de cercueils, couronnes, confection de plaques tombales, décorations mortuaires.

- Toutes activités liées directement ou indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.

- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS, NON LOIN  
DE LA STATION CORLAY, Lot 20, Ilot 2

Dirigeant(s) M ABOBI YOBOUE BERNARD RAOUL

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07060 du 18/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43159/GTCA/RC/2024 du 18/07/2024

